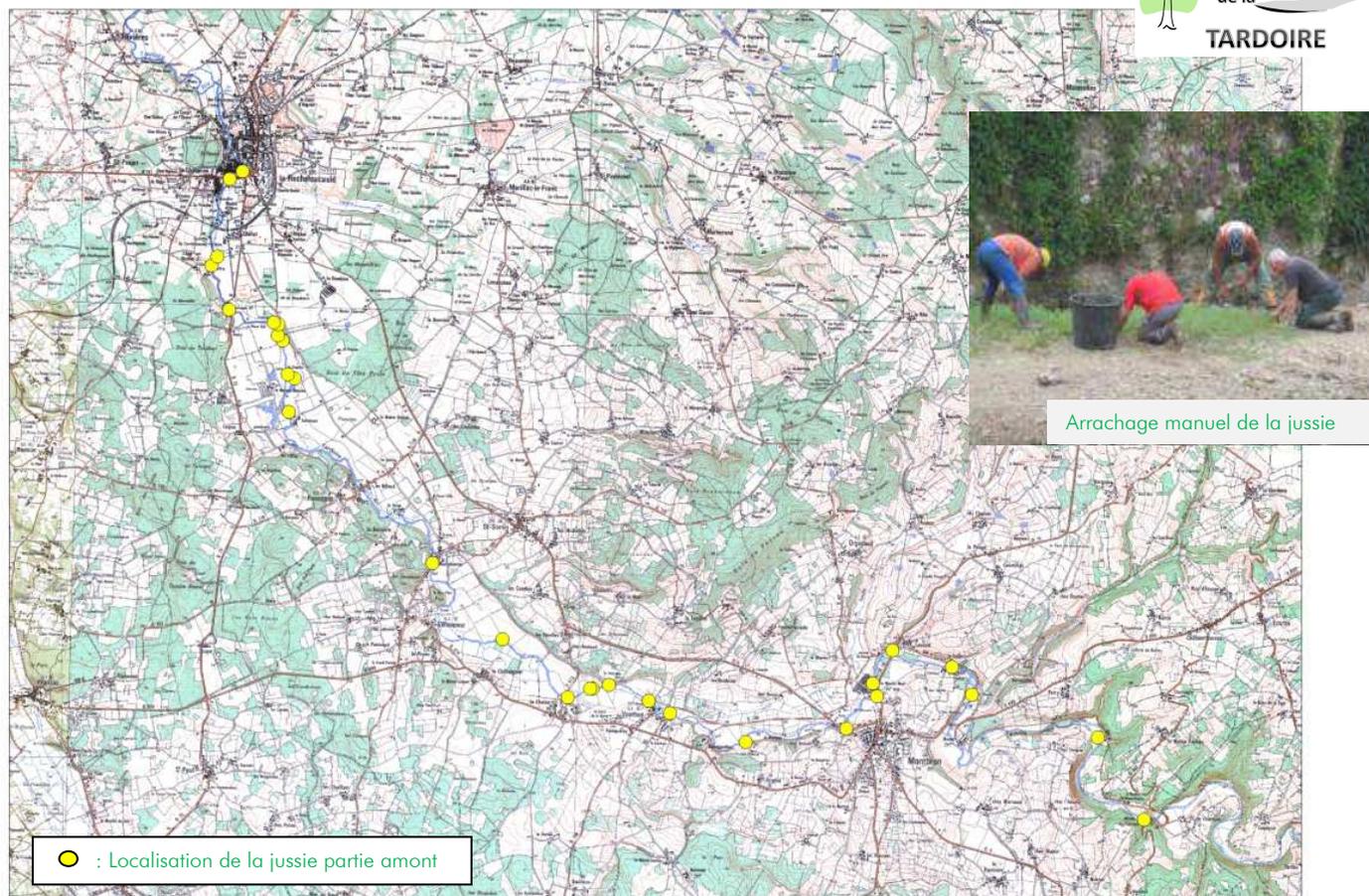


UN ARRACHAGE COUPLE MANUEL ET MECANIQUE DE LA JUSSIE SUR LA TARDOIRE(16)



● : Localisation de la jussie partie amont

Carte de localisation des travaux de la régie

Descriptif de l'action :

Il a été recensé sur la Tardoire plusieurs espèces de plantes exotiques envahissantes (la jussie, la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya). Ces deux dernières ne sont présentes que très ponctuellement et ne semblent pas progresser de façon significative. Par contre, la jussie est en phase de colonisation du cours d'eau. Elle est présente sur la Tardoire depuis 2003. La jussie est une plante envahissante qui provoque des déséquilibres importants et peut faire disparaître d'autres espèces.

Historique

Lors de la reconnaissance de 2004, nous étions en présence de 1400 m² d'herbiers situés en quatre grandes zones géographiques (Montbron, Rancogne, La Rochefoucauld et St Ciers). Le traitement systématique par la régie des herbiers, avec une fréquence de deux arrachages par an, a ramené les superficies en 2006 à 400 m² sur la partie amont du bassin charentais et en 2013 à 163 m². La régie sur SIAHP de la Tardoire intervient tous les ans par deux arrachages manuels suite à la reconnaissance faite par le technicien de rivière et le chef d'équipe en canoë (mai - juin).

Maître d'ouvrage : SIAHP de la Tardoire

Période de réalisation des travaux : 2013

Entreprise / Régie : Entreprise et régie

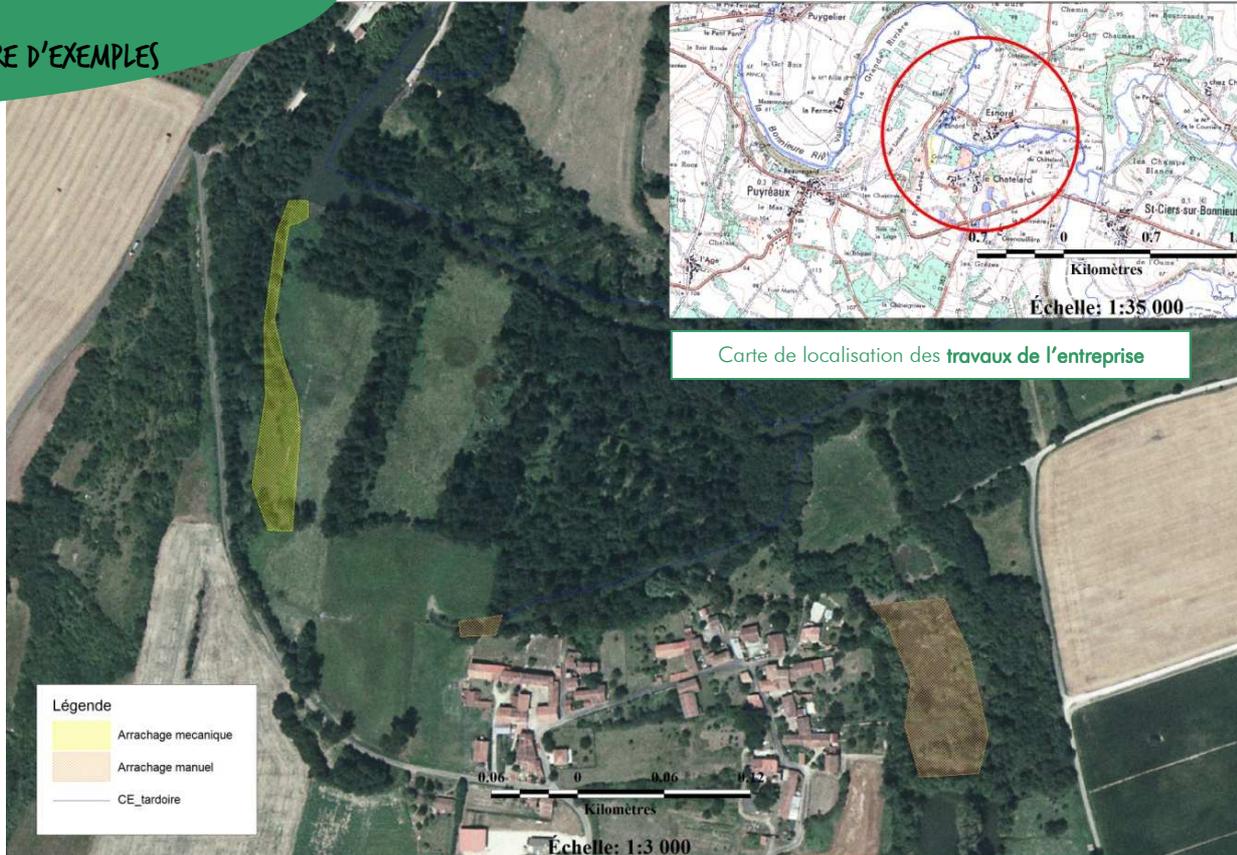
Présentation des objectifs de l'action réalisée :

29 foyers furent recensés en 2013, représentant 163 m² de jussie sur la partie en amont de la Rochefoucauld et exportés vers la plateforme de stockage. En plus, des massifs situés sur l'aval de la Tardoire (Puyréaux) ont été arrachés en partie mécaniquement, **représentant une surface 2 500 m²** (pelle mécanique avec export dans une zone hors d'eau).

Arrachage mécanique de la jussie



Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr



Carte de localisation des travaux de l'entreprise

Intervention par la régie : Ces travaux ont consisté à arracher manuellement les massifs de jussie et de l'exporter vers une plateforme de stockage.

Intervention par entreprise : Ces travaux ont consisté à décaper une partie de la terre végétale contaminée par la jussie (environ 1 000 m²) et de l'exporter vers une zone sèche (plateforme de stockage, champ cultivé,..).

Coût total et financements du projet : 19 675,81 €

Intervention manuelle : 17 000 € - Intervention mécanique : 2 640 €

Etat des lieux avant / après :

Nous pouvons constater une diminution, non seulement, de la superficie mais aussi des volumes de biomasse enlevés ce qui nous amène à penser que cette lutte manuelle est efficace sur ce secteur et doit être reconduit d'année en année afin de ne pas laisser la plante recoloniser cette rivière.

Informations administratives : Travaux réalisés dans le cadre du Programme pluriannuel

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux : Le suivi et les interventions doivent se faire annuellement pour maintenir les niveaux faibles de colonisation.

Suivi mis en place :

Reconnaissance faite par le technicien de rivière et le chef d'équipe en canoë (mai-juin) chaque année.

Commentaires : La gestion de la jussie ne se fait que sur l'aval de la Tardoire et nous avons donc toujours des apports de l'amont du bassin versant.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Emmanuel ROJO-DIAZ
siah.bonnieure@wanadoo.fr

Président du Syndicat :

Jean-Marcel VERGNION
 BP 10040 - 16260 Chasseneuil sur Bonnieure

Photo après travaux

